

La “suédoise” s’engage dans un contre-la-montre haletant

■ Le gouvernement veut faire passer plusieurs projets de loi essentiels avant le 21 juillet.

Le défi imposé à Hercule comprenait douze travaux. C’est trois de moins que Charles Michel. Le Premier ministre s’est fixé pour objectif de faire voter au Parlement pas moins de quinze projets de loi avant la fête nationale, le 21 juillet. Y arrivera-t-il ? Une part d’incertitude demeure, mais plus la date butoir se rapproche, plus il paraît acquis que le gouvernement achèvera son saut d’obstacles dans le temps imparti. Dans le cas contraire, il pourra toujours jouer les prolongations. “L’usage veut que les travaux parlementaires se terminent la semaine du 21 juillet”, rapporte une source gouvernementale. Mais de notre point de vue, si l’aboutissement des textes nécessite d’organiser une séance plénière à la Chambre le 24 juillet, pourquoi pas ?”

Les quinze textes qui convergent vers l’entonnoir de la fin d’année parlementaire forment un ensemble bigarré. On y trouve du très classique : l’ajustement budgétaire, par exemple. Une brochette de sujets propices à l’affrontement idéologique : le report à 67 de l’âge de la pension, la “taxe carat” visant le secteur diamantaire, un arsenal de mesures antiterroristes... Un point urgent : la modification de la procédure civile, afin notamment d’allonger les délais de prescription pour les crimes les plus graves. Si la législation n’évolue pas, les tueries du Brabant seront prescrites en décembre prochain.

Moins polémique : une modification de la loi sur les entreprises publiques, pour acter le changement de nom de Belgacom en Proximus. La liste comprend encore quelques textes dont le vote ne devrait être que pure routine : la

transposition d’une directive européenne sur les œuvres orphelines, l’assentiment à un accord de coopération concernant l’Institut interfédéral de statistique, ou encore l’assentiment à un accord belgo-français en matière de défense aérienne.

Le Conseil d’État, pied au plancher

Si les désaccords de fond entre majorité et opposition sont habituels, c’est aussi la manière gouvernementale qui a exacerbé les tensions, ces derniers jours. “Parmi les textes qu’on veut nous faire voter avant les vacances, certains ne sont pas encore déposés au Parlement, s’agace Catherine Fonck, cheffe de groupe CDH. D’autres ne font même pas l’objet d’un accord en Conseil des ministres. Le gouvernement nous présente une liste de projets à faire passer avant le 21 juillet, alors que ce n’est toujours pas avalisé chez eux. Ce n’est pas sérieux.”

Olivier Maingain, député FDF, nuance le propos. “Soyons honnête : le fait que le gouvernement veut faire travailler le Parlement à la cravache n’a rien d’extraordinaire en soi. C’est une méthode détestable mais elle est assez courante. Non, ce qui me choque le plus, c’est le délai minime accordé au Conseil d’État pour remettre ses avis. Là on met en péril la sécurité juridique de textes législatifs. La technicité des lois est devenue telle que même les bons juristes ne peuvent en prévoir toutes les failles.”

À l’arraché

Au cas où l’entonnoir resterait encombré à l’approche du 21 juillet, le gouvernement a déjà prévu la parade. Il ajournera certains projets, pour permettre l’approbation en priorité des réformes les plus délicates, à commencer par celle des pensions. Ainsi sera évité un report au mois d’octobre – avec les risques que

cela comporterait, vu l’agitation syndicale attendue à l’automne.

Sur les bancs de l’opposition, on ne se fait plus guère d’illusions sur les chances de ralentir la marche gouvernementale. “Je m’attends à de lourdes divergences sur le fond, mais sauf élément neuf, je ne vois pas ce qui pourrait perturber la majorité dans sa volonté d’aboutir avant l’été”, reconnaît Jean-Marc Nollet, chef de groupe Ecolo.

“Le gouvernement va travailler jusqu’à épuisement des sujets, quitte à déborder après le 21 juillet”, prévoit Olivier Maingain. C’est un gouvernement qui a décidé de faire passer ses réformes à l’arraché. C’est son style. Et je crois qu’il va réussir.”

F.B

15

LE NOMBRE DE PROJETS DE LOI QUE LE GOUVERNEMENT VEUT FAIRE VOTER AVANT LES VACANCES

Parmi ces textes qui convergent vers l’entonnoir du 21 juillet : la réforme des pensions, la taxe carat, une batterie de mesures antiterroristes...